

Alta Juris fête ses dix ans

Lancé en février 2000 par le bâtonnier de Bourges, M^e Christian GÉRIGNY, le réseau d'avocats Alta Juris vient de fêter ses dix années de fonctionnement. Occasion pour son président M^e Thierry Monod, avocat à Lyon, de dresser un bilan en même temps que de préparer l'avenir de cette organisation sans doute atypique par rapport aux réseaux traditionnels, qui rassemble 130 cabinets et quelque 600 avocats en France.

C'est en tout cas l'avis de Thierry Monod, à l'origine de l'organisation du réseau en Rhône-Alpes, fort aujourd'hui de 40 avocats, soit une douzaine de cabinets. « Nous pouvons faire encore beaucoup mieux même si nous avons progressé en suivant bien sûr l'évolution de la profession d'avocat », explique le président. « En fait,

Alta Juris n'est pas un puzzle de cabinets qui ne fonctionne qu'en terme de correspondants. Nous acceptons de réfléchir en communauté, de comparer nos techniques professionnelles, d'appréhender les attentes de nos clients. C'est un groupe plus qu'un réseau et d'ailleurs, rien n'empêche des rapprochements structurels », ajoute M^e Monod.

Ce groupe, qui bénéficie d'un site internet, fonctionne en fait par pôles de compétences (fiscalité, activités publiques, vie privée, immobilier, management du personnel, stratégies de l'entreprise et assurances et responsabilité) et préconise un modèle d'exercice de la profession entièrement tourné vers la relation client « intuitu personae » avec comme fil rouge la qualité sous toutes ses formes. Particularité du réseau, chaque cabinet est qualifié Iso 9001-2000 sur la



M^e Thierry Monod

© ANGEL SANHUEZA

Les cabinets Alta Juris en Rhône-Alpes

Albertville : SCP Milliand-Dumolard
Aubenas : Avocajuris Aubenas
Bonneville : SCP Alain et Alex Bouvard
Bourg-en-Bresse : Selarl Dutter Reynard
Bourgoin-Jallieu : Scp Allagnat Garnier
Grenoble : Scp Benichou Para Triquet-Dumoulin
Lyon : Selarl Monod Tallent, Société d'avocats Jean Luc Garcia et Selarl Lallement et Associés
Privas/Valence : Avocajuris Privas
Saint-Etienne : Selarl Beal Astor et Sounega

Marc Chanoz

Publication

« Managers, maîtrisez vos risques juridiques ! »

Vincent Rebeyrol, professeur de droit à EMLyon Business School, avocat au barreau de Paris et qui exerce au sein de la SCP Gatineau-Fattacini, et Eve Schönberg, professeur en droit des affaires à EMLyon Business School, avocate au barreau de Saint-Etienne et qui exerce au sein du cabinet d'avocats Bost-Avril, viennent de publier « Managers, maîtrisez vos risques juridiques ! », ou la capacité de dépasser ses idées reçues sur le droit. Cet ouvrage, paru chez Pearson (collection Village Mondial, 228 pages, 23 €), explique de manière concrète les bases du droit aux managers, afin de leur éviter des erreurs courantes qui peuvent coûter cher.

Ecole des avocats de la Région Rhône-Alpes



M^e Jean-Pierre Maisonnas

© ANGEL SANHUEZA

Par décision du conseil d'administration à Valence le 6 avril, ont été élus : président M^e Jean-Pierre Maisonnas ; vice-présidents M. le Bâtonnier Pierre Perez (Chambéry) et M^e Hassan Kais (Grenoble) ; et désignés : trésorier M^e Pascal Besson (Saint-Etienne), assisté de M^e Nathalie Caron (Lyon), trésorière adjointe ; secrétaire M^e Bernard Plahuta (Bonneville).

Invité du groupe Paris Lyon

Philippe Genin : « On affaiblit le juge et on affaiblit l'avocat »

Le bâtonnier Philippe Genin était récemment l'invité du groupe Paris Lyon, que préside Pierre Ripamonti, pour évoquer la réforme de la garde à vue. Un sujet que l'ancien patron des avocats lyonnais maîtrise parfaitement pour avoir, en outre exercé les fonctions de président d'une part de la chaire des droits de l'homme et d'autre part, de la commission des droits de l'homme du barreau de Lyon. Et le moins que l'on puisse dire est que M^e Genin ne s'est pas montré conciliant avec l'attitude de la France vis-à-vis du sujet choisi mais aussi face à la situation « pitoyable » de la justice dans notre pays. « Celle-ci ne représente en effet que 1,7 % du budget de l'Etat alors même que le besoin de justice augmente sans cesse. On affaiblit le juge et on affaiblit l'avocat. Serait-ce parce que la justice et les juges font peur au pouvoir ? », a lancé l'ancien bâtonnier de l'ordre. Selon lui, « le citoyen peut très



© ANGEL SANHUEZA

vite se retrouver en garde à vue dans une situation d'isolement, d'angoisse et de déchéance alors que la France, pays des droits de l'homme, possède, en Europe sans doute, la situation la plus archaïque. Disons-le, notre système est policier. On utilise des violences qui ne sont certes plus physiques mais psychologiques ». En conclusion le bâtonnier Genin donnait le remède à ces maux de société : « Passons de la violence à l'intelligence. Celle-ci peut élucider bien des crimes et délits ».

Marc Chanoz